

Bruxelles, le 15 septembre 2025
(OR. en)

12800/25

RECH 384

NOTE

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: *Préparation de la session du Conseil "Compétitivité" (marché intérieur, industrie, recherche et espace) des 29 et 30 septembre 2025*

Paquet "Horizon Europe": programme-cadre pour la recherche et l'innovation 2028-2034

a) Le programme-cadre et ses règles de participation et de diffusion

b) Le programme spécifique d'exécution d'"Horizon Europe"

- Débat d'orientation

Les délégations trouveront en annexe une note de la présidence intitulée "**Recherche et innovation de l'UE en matière de double usage, de sécurité et de défense**", élaborée en vue du débat d'orientation qui aura lieu lors de la session du Conseil "Compétitivité" du 30 septembre 2025.

RECHERCHE ET INNOVATION DE L'UE EN MATIERE DE DOUBLE USAGE, DE
SECURITE ET DE DEFENSE

La recherche et l'innovation contribuent de plus en plus à façonner l'avenir de l'Europe. La situation géopolitique actuelle a rendu plus pressante la nécessité de la recherche et de l'innovation à double usage et potentiellement axées sur les applications de défense. Dans un contexte de menaces croissantes et de nouveaux défis géopolitiques, l'Europe doit être en mesure d'agir. Conformément à l'approche adoptée par d'autres acteurs mondiaux, l'Europe doit libérer tout le potentiel de la recherche et de l'innovation ainsi qu'étudier les manières d'exploiter les synergies entre la recherche et l'innovation civiles et celles dans le domaine de la défense.

La proposition relative au prochain programme "Horizon Europe", adoptée par la Commission européenne le 16 juillet, prévoit la possibilité de financer des projets à double usage et axés sur les applications de défense dans le cadre du programme d'accélérateur de jeunes entreprises du Conseil européen de l'innovation (CEI). Bien que de plus amples détails sur la proposition soient nécessaires, cette disposition introduit un glissement du champ d'application par rapport au programme-cadre actuel.

La proposition semble conforme à la recommandation du rapport du groupe de haut niveau présidé par Manuel Heitor – "Align, Act, Accelerate. Research, Technology and Innovation to boost European Competitiveness" (Aligner, Agir, Accélérer. Recherche, technologie et innovation pour stimuler la compétitivité européenne) – publié en septembre 2024. La dernière recommandation du rapport appelle à "considérer le double usage comme inévitable en l'exploitant dans les deux sens" (traduction du Conseil, comme pour tous les autres extraits du rapport cités dans la présente note).

Le groupe de haut niveau a fait valoir qu'"entretenir une dichotomie stricte entre la recherche civile et celle à double usage n'était pas la solution optimale pour l'avenir" et que ces deux types de recherche "ne devaient pas servir de cadre de différenciation dans le contexte européen". Le rapport avance deux raisons principales à l'appui de cet argument. La première est que "compte tenu de la nature ubiquitaire de nombreuses nouvelles technologies par définition, presque toutes les activités de recherche, de développement et d'innovation sont 'à double usage' (par exemple Internet, l'IA, les téléphones portables, les drones, les robots)". La deuxième est que "compte tenu des exigences presque universelles et globales de toute armée moderne, pratiquement tous les domaines de recherche sont par définition 'à double usage' (par exemple la santé, la nutrition, les performances humaines)".

Le groupe de haut niveau a finalement soutenu que, d'un point de vue financier, "les dividendes économiques de la paix liés à la baisse des dépenses militaires nationales sont révolus. Le défi pour les activités européennes de recherche, de développement et d'innovation consiste à réaliser de nouveaux dividendes d'innovation sur la base de l'augmentation inévitable des dépenses militaires".

Permettre la mise en œuvre de projets à double usage et potentiellement axés sur les applications de défense au titre du programme-cadre, constitue une question sensible. La proposition visant à inclure le double usage et des projets axés sur les applications de défense dans le prochain programme Horizon Europe nécessite par conséquent un examen approfondi, par exemple de l'impact, des nouvelles parties prenantes participant aux projets, du traitement des données sensibles, de la coopération avec les pays tiers et des aspects liés à la sécurité.

Dans ce contexte, les ministres chargés de la recherche sont invités à faire part de leur point de vue sur les questions clés suivantes:

1. Quelles sont les possibilités que présente cette nouvelle approche en vue de renforcer et d'améliorer davantage la compétitivité et la résilience?
2. Quelles sensibilités particulières devons-nous prendre en considération dans la perspective de l'ouverture du programme-cadre?
3. Comment les projets à double usage et ceux axés sur les applications de défense devraient-ils être soutenus tout au long du prochain programme Horizon Europe?